

PLF 2027 : une progression des moyens à consolider et à renforcer



Le projet de loi de finances entame son parcours parlementaire dans un contexte budgétaire et social particulièrement tendu. Il prévoit une légère progression des crédits et des emplois de l'enseignement agricole. Une première étape, mais encore insuffisante au regard des objectifs fixés par la LOSARGA et des besoins des établissements. Le SEA-UNSA portera ces enjeux tout au long du débat budgétaire.

À ce stade, les crédits prévisionnels de l'enseignement agricole progressent légèrement par rapport à 2026, traduisant la volonté du ministère de préserver autant que possible son système éducatif. Cette hausse reste toutefois bien modeste au regard des objectifs fixés par la loi d'orientation agricole (LOSARGA) : +30% de diplômés d'ici 2030. Et ce, d'autant plus que les CFA et les CFPPA sont dans la tourmente depuis les récentes coupes budgétaires régionales. Rappelons que les objectifs de la loi reposent sur la contribution des trois voies de formation des EPLEFPA.

Pour 2027, le schéma d'emplois est pour le moment positif : +15 ETP pour accompagner la hausse des effectifs et + 31 EPT liés à la réforme des concours de recrutement à bac+3, soit 46 ETP supplémentaires à répartir entre le public et le privé. Cette hausse reste à confirmer puisqu'il ne s'agit que d'un projet de budget dont l'adoption est particulièrement incertaine. Ces dernières années, les crédits de l'enseignement agricole ont connu des évolutions défavorables au cours de l'examen du texte, comme en 2024 avec la suppression de 45 postes, dont les effets ont durement marqué la rentrée 2025. Nous serons donc particulièrement vigilant sur les évolutions du texte au cours de la navette parlementaire.

Le SEA-UNSA défend une hausse pérenne des moyens pour le public, en cohérence avec les besoins de l'appareil de formation, couplée à une régulation de l'enseignement agricole privé. Cette année encore, les trois composantes du privé bénéficient d'une hausse importante de leurs moyens de fonctionnement, conformément aux dispositions du Code rural, comme le

rappelle la DGER. Or, nous constatons que, dans le même temps, les lycées publics font face à des baisses importantes de leurs dotations globales de fonctionnement (DGF) régionales...

Au-delà d'une régulation par les moyens, le SEA-UNSA défend également un contrôle par la carte des formations : chaque jeune doit pouvoir accéder, partout sur le territoire, à une offre publique diversifiée. C'est loin d'être le cas, par exemple pour les formations du secteur des services à la personne.

Le SEA-UNSA pointera par ailleurs plusieurs manques du projet de budget, qu'il a déjà soulevé auprès de la nouvelle directrice générale lors de sa bilatérale :

- **Des moyens suffisants en santé pour constituer de véritables équipes médico-sociales dans les établissements** : infirmiers, assistants sociaux, psychologues et médecins scolaires ;
- **Des mesures en faveur du pouvoir d'achat** pour faire face à la dégradation continue de la situation des personnels. Le SEA-UNSA demandera notamment une revalorisation des personnels enseignants, comme annoncé côté éducation nationale pour les milieux de carrière à compter du 1er septembre 2027 ;
- **Des moyens pour le bâti scolaire**, sujet transversal et prioritaire comme le met en évidence la crise actuelle dans les lycées. Les insuffisances en matière de conditions d'accueil, d'entretien et d'adaptation du bâti aux nouvelles conditions climatiques sont criantes.

Le débat budgétaire qui s'ouvre sera donc l'occasion de défendre un enseignement agricole public doté de moyens à la hauteur des enjeux, présent partout sur le territoire et capable de répondre aux attentes des jeunes et de leur famille.

